

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du mardi 29 mars 2016

Le 29 mars deux mille seize, à dix-neuf heures quarante-cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Didier Debrabant, Maire de la commune de Jolimetz.

Date de convocation du Conseil : **le 17/03/2016.**

Nombre de conseillers en exercice : **14**

Nombre de présents : **13**

Nombre de votants : **14**

Présents : Didier Debrabant, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Bénédicte Dzikowski, Jean-Marie Lalou, Jacques-Anthony Vienne, Edith Glasse, Mehdi Hamida, Jean-Marc Lefebvre, Thierry Guyonnet, Marcelle Ghaye, Virginie Dumoulin, Gérard Druelle.

Absent excusé : Charles Autreaux donne procuration à Jacques-Anthony Vienne.

Gérard Druelle a prévenu qu'il arriverait avec un peu de retard.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Monsieur Jacques-Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 mars 2016.
- 2) Vote du Compte Administratif 2015,
- 3) Vote des 3 taxes,
- 4) Vote du Budget Primitif 2016,
- 5) Délibération pour l'accueil des enfants de 2 ans.
- 6) Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

1. Validation du compte-rendu du Conseil Municipal du 19 janvier 2016 :

Monsieur le Maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 7 mars 2016.

Madame Marcelle Ghaye fait remarquer que contrairement à ce qui a été rapporté :

1° Le premier point a été voté négativement par une majorité du Conseil Municipal

Résultat du vote : 6 voix « pour » l'approbation du transfert, 7 voix « contre », 1 « abstention »

2° Madame Virginie Dumoulin avait proposé le nom du soldat anglais Owen Brown dans le cadre du choix d'un nom « pour l'école et pour la salle Don Bosco ».

3° Sur la question de savoir si nous acceptons des enfants de moins de 3 ans à l'école : il fallait lire pour les 2 ans et non pour les moins de 2 ans.

2. Vote du Compte Administratif 2015

Monsieur Vienne adjoint aux Finances, remet à chaque conseiller municipal le tableau récapitulatif du Compte Administratif 2015. Le document a été lu et étudié par le Conseil Municipal.

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à	431 463,86 €.
Les recettes de fonctionnement s'élèvent à	506 025,11 €.
Les dépenses d'investissement s'élèvent à	76 215,56 €.
Les recettes d'investissement s'élèvent à	192 919,04 €

Monsieur le maire quitte la salle pour le vote du Compte Administratif.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour.

3. Vote des 3 taxes

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le **maintien** à l'identique des 3 taxes à savoir et précise que ces 3 taxes n'ont pas changées depuis 1996:

Taxe d'Habitation	9,25 %,
Taxe Foncière sur Bâti	9,90 %
Taxe Foncière sur Non-Bâti	41,16 %.
Produit fiscal attendu	131 033,00 €.

Vote à l'unanimité : 14 voix pour.

4. Vote du Budget Primitif 2016

Monsieur Vienne, adjoint aux Finances, remet à chaque conseiller municipal un tableau récapitulatif des propositions de la commission « Finances », section « fonctionnement » et section « investissement », pour le budget primitif 2016. Le document est lu et étudié par le Conseil Municipal. Des opérations d'ordre seront également prises pour régler les affectations des études anciennes.

Suite aux questions et échanges, la proposition de budget est établie en :

FONCTIONNEMENT (budget prévisionnel)

Dépenses

Charges à caractère général	180 233,00
Charges de personnel	246 600,00
Atténuation de produits	48 274,00
Autres charges de gestion courante	97 692,00
Charges Financières	3 000,00
Charges Exceptionnelles	200,00
Dépenses imprévues	<u>51 668,28</u>
Total :	627 667,28 €

Virement à la section investissement **120 000,00€**

Total : **747 667,28€**

Recettes

Atténuation de charges	20 000,00
Produit des services	28 000,00
Impôts et Taxes	232 108,00
Dotations et Participations	144 200,00
Résultat reporté :	<u>323 359,28</u>
Total :	747 667,28 €

INVESTISSEMENT (budget prévisionnel)

Dépenses

Immobilisations incorporelles	31 000,00
Immobilisations corporelles	274 883,77
Immobilisations en cours	125 000,00
Remboursement d'emprunts	32 000,00
Dépenses imprévues	<u>20 000,00</u>
Total :	482 883,77€

Recettes :

Subventions d'investissement	22 630,50
Dotations, fonds divers et réserves	140 000,00
Virement section fonctionnement	120 000,00
Résultat reporté	<u>200 253,27</u>
Total :	482 883,77€

Résultat du vote : 13 voix pour, 1 voix contre.

5. Délibération pour l'accueil des enfants de 2 ans

Suite au débat du conseil municipal lors de la séance précédente, Monsieur le Maire soumet au vote la proposition émanant des réflexions du conseil :

« pourront être acceptés à l'école et à partir de deux ans « prioritairement » les enfants de Jolimetz et des communes voisines « sans école » : Raucourt au Bois, Potelle et Locquignol.

Résultat du vote : 13 voix pour, 1 voix contre

6. Informations générales et tour de table des Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire, informe :

Une convention doit être étudiée entre la commune et la médiathèque départementale pour la mise à disposition de livres pour l'association « animalivre ». Cela fera sans doute l'objet d'un coût (adhésion de la commune à la médiathèque) qui sera déterminé par le Département du Nord.

La commission travaux se réunira le mardi 12 avril 2016 à 18 heures 30.

Un mail sera adressé à la CCPM pour connaître les horaires de ramassage des ordures ménagères (suite à certains passages tardifs).

La commission des impôts se réunira ce mardi 5 avril 2016 à 14 heures.

L'ilot prévu rue du Pavé pour le ralentissement des véhicules sera un peu déplacé par rapport au projet initial pour mieux correspondre aux entrées des maisons.

Nous avons contacté une entreprise qui a assuré des travaux de réparation urgente pour le maintien en état des ardoises du clocher (remise en état des ardoises les plus dangereuses). Dans le même temps le nettoyage des gouttières de l'église a été réalisé ainsi que la réparation de la fuite (gouttière).

La chasse aux œufs a réuni un bon nombre de participants « satisfaits ». Merci à l'équipe d'animation.

La CCPM a adressé un questionnaire concernant les équipements sportifs. Peut-être que nous pourrions bénéficier d'un nouveau défibrillateur.

Monsieur Jean Marc Lefebvre : demande quelles sont les orientations pour la mise en place du repas des aînés. Marcelle Ghaye se charge de contacter le restaurant. Le repas accueillera les aînés de plus de 66 ans, la question du nombre maximum de participants étant à prévoir rapidement avec le restaurant. La date du repas reste fixée au 8 mai.

Monsieur Mehdi Hamida : précise les différents parcours du cœur mis en place pour le 3 avril 2016.

Madame Marcelle Ghaye rappelle que pour l'organisation de la journée « printemps des associations »

-Nous devons aller chercher les stands au PNRA,

La CCPM n'a pas répondu pour l'intervention « déchets ».

Peut-on régler la question de l'urinoir pour cette date : réalisation d'un paravent ?

On attend la réponse du Parc pour les gobelets.

Demande que soit fixée une réunion du CCAS pour étudier le menu du repas des aînés : date proposée : jeudi 7 avril 2016 à 17 H 30.

Rappelle qu'il y a eu des dégâts à la salle don bosco. Les voisins ont mal dormi... Problème d'un anniversaire. La question de la caution est reposée. La salle ne devrait plus être louée à l'occasion de rassemblement de jeunes ex : anniversaire » sans la présence d'adultes.

Monsieur Noël Delleaux : a rencontré Monsieur le Maire de Potelle pour étudier la faisabilité d'une liaison par les caches pour le secteur de la ferme de l'hôpital. Il apparaît que pour rendre cette liaison « praticable » il reste un accord à obtenir sur la commune de Potelle. Pour notre part, il nous faudrait racheter une bande de terrain sur la longueur d'une pâture.

La salle du temps libre se termine : il reste principalement à installer l'escalier de secours.

La médecine du travail a fait remarquer qu'il faut reconsidérer un espace qui sera réservé aux employés.

Les emplois « avenir » ont de la difficulté à accepter une formation : Laura pourrait bénéficier d'une validation des acquis VAE. Cette dernière prépare une action pour la fin de la période « rythmes scolaires ».

Monsieur Jacques Anthony Vienne : Demande que l'on prenne une décision pour la réalisation d'une étude concernant la maison Pépin.

Violaine Bracq souhaite la prise en charge de son stage BAFA perfectionnement par la CCPM. En cas de réponse négative de la CCPM, la commune pourrait prendre à sa charge 50 % du coût de la session soit 220€

Madame Bénédicte Dzikowski : remercie l'équipe pour la chasse aux œufs.

Pour la journée du 16 avril 2016 des invitations par mail ont été faites aux différentes communes de la CCPM. Une affiche a été imprimée : elle sera distribuée par les associations.

Madame Virginie Dumoulin : a constaté un problème d'éclairage au 33 ter rue Mortreux et dans la cité André Reumont : plusieurs points semblent poser « problème »... Il est nécessaire de faire un tour dans le village.

Les factures de cantine n'arrivent pas de façon régulière. Il semble que la perception prenne parfois du retard.

Souhaite faire ralentir les véhicules « chaussée Brunehaut ». Ceci n'est pas du ressort de la commune mais du Département.

Fin de la séance à 22h15.